



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ**

**N° Spécial**

**10 août 2023**

**PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DCL du 10 août 2023**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ</b>	<b>Page</b>
DCL/BRGE N° 2023-164	02.08.2023	Arrêté portant suspension de l'agrément autorisant Monsieur Julien MASUYER à exploiter un centre de formation des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur «PILOT CITY » sis à Boulogne-Billancourt.	3
DCL/BRGE N° 2023-167	04.08.2023	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine.	5
DCL/BRGE N° 2023-168	08.08.2023	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Nanterre.	20

## **DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ**

Arrêté DCL/BRGE n° 164 du 02 août 2023 portant suspension de l'agrément autorisant Monsieur Julien MASUYER à exploiter un centre de formation des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur «PILOT CITY » sis à Boulogne-Billancourt

### **LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le Code des transports et notamment ses articles R. 3120-8-2 et R. 3120-9 ;
- Vu** le Code du travail et notamment ses articles L. 6351-1 à L. 6355-24 et R. 6316-1 ;
- Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts de Seine ;
- Vu** l'arrêté du 06 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur ;
- Vu** l'arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur et à la mobilité des conducteurs de taxi ;
- Vu** l'arrêté DCL/BRGE n° 2019/81 modifié du 17 avril 2019 portant renouvellement de l'agrément autorisant monsieur MASUYER Julien à exploiter un centre de formation des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur dénommé «PILOT CITY » au 117 rue du château à Boulogne-Billancourt ;
- Vu** le courriel du 15 juillet 2023 émanant de la préfecture de Meurthe-et-Moselle ;
- Vu** le courriel du 17 juillet 2023 émanant de monsieur Sébastien LAPORTE ;
- Vu** le courrier recommandé adressé, le 17 juillet 2023, à monsieur Julien MASUYER dans le cadre de la procédure contradictoire engagée à l'encontre du centre «PILOT CITY » sis 117 rue du château à Boulogne-Billancourt ;
- Vu** les observations formulées, par courrier du 28 juillet 2023 » par la société «PILOT CITY » représentée par monsieur MASUYER Julien ;

**Considérant** que, le 06 juillet 2023, le Bureau de la sécurité routière de la préfecture de Meurthe-et-Moselle a procédé auprès du centre PILOT CITY sis à Boulogne Billancourt, dans le cadre du renouvellement d'une carte professionnelle de conducteur de véhicule de transport avec chauffeur, au contrôle de l'attestation de formation continue présentée par un usager monsieur LAPORTE Sébastien résidant dans ce même département ;

**Considérant** que le centre «PILOT CITY » a confirmé à ces services, en date du 06 juillet 2023, que monsieur LAPORTE Sébastien avait bien effectué, en présentiel, une formation continue au sein de leur centre situé au 117 rue du château à Boulogne-Billancourt ;

**Considérant** que ce même centre a fourni, à l'appui de sa réponse, une copie de l'attestation de présence en stage, signée par monsieur LAPORTE Sébastien ;

**Considérant** que monsieur LAPORTE Sébastien a indiqué au Bureau de la sécurité routière du département de Meurthe et Moselle, par courriel du 17 juillet 2023, s'être inscrit auprès du centre « PILOTCITY » à Boulogne-Billancourt et avoir effectué cette formation en distanciel et non en présentiel ;

**Considérant** que le centre PILOTCITY, représenté par monsieur MASUYER Julien, a effectué volontairement une fausse déclaration ;

**Considérant** que l'arrêté du 11 août 2017 modifié relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur prévoit, dans son article 1, que ce stage comporte quatorze heures de formation et doit être dispensé obligatoirement en présentiel au sein d'un centre agréé ;

**Considérant** que monsieur MASUYER Julien a été invité, par courrier recommandé du 17 juillet 2023, à formuler ses observations écrites sur ces faits ;

**Considérant** que monsieur MASUYER Julien a reconnu, par courrier du 28 juillet 2023, que la formation continue de monsieur LAPORTE Sébastien avait été réalisée en distanciel et non en présentiel ;

**Considérant** que monsieur Julien MASUYER a été destinataire, en janvier 2023, d'un courrier de rappel réglementaire adressé à l'ensemble des centres de formation agréés précisant que la formation continue devait être dispensée, obligatoirement, en présentiel au sein de leur centre ;

**Considérant** que monsieur Julien MASUYER avait également fait l'objet, par courrier recommandé du 09 février 2023, d'un rappel concernant ce même point réglementaire ;

**Considérant** qu'il s'agit d'un manquement grave à la réglementation et aux obligations de monsieur MASUYER Julien en tant que représentant légal du centre «PILOTCITY » sis 117 rue du château à Boulogne-Billancourt ;

**Considérant** que le centre de formation « PILOTCITY », représenté par monsieur MASUYER Julien est titulaire depuis le 17 mars 2019 d'un agrément préfectoral 2019/81 l'autorisant à dispenser des formations initiales et continues pour les conducteurs de voiture de transport avec chauffeur ;

**Considérant** que l'arrêté du 11 août 2017 modifié relatif à l'agrément des centres de formation habilités à dispenser la formation initiale et continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur prévoit, dans son article 8, que l'autorité administrative peut suspendre ou retirer l'agrément de l'organisme de formation ;

**Sur** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

## **ARRETE**

**ARTICLE 1** : L'agrément délivré par arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2019/81 du 17 avril 2019 à la société PILOTCITY, représentée par monsieur MASUYER Julien, pour l'exploitation d'un centre de formations initiales et continues des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur situé au 117 rue du château à Boulogne-Billancourt, est suspendu pour une durée de deux mois, du 18 septembre 2023 au 18 novembre 2023 ;

**ARTICLE 2** : La société PILOT CITY, représentée par monsieur MASUYER Julien, est tenue de procéder à l'annulation de tous les stages de formation programmés durant la période de suspension ;

**ARTICLE 3** : La société PILOT CITY, représentée par monsieur MASUYER Julien, est également tenue d'afficher une information sur son site internet précisant que le centre de Boulogne-Billancourt ne pourra pas assurer les formations des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur du 18 septembre 2023 au 18 novembre 2023 ;

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité administrative et d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise situé 2-4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – Cergy-Pontoise (95027).

**ARTICLE 5** : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général,

signé

Pascal GAUCI

Arrêté DCL/BRGE n° 2023-167 du 4 août 2023  
instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine

**Le Préfet des Hauts-de-Seine**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

**Vu** l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-153 du 25 août 2022 instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine,

**Vu** la demande du maire d'Asnières-sur-Seine,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

## **ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune d'Asnières-sur-Seine sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

**ARTICLE 3** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

<b>Elections</b>	<b>Bureaux centralisateurs</b>
Présidentielles, européennes, législatives (2 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 2 : Asnières-sur-Seine), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie 1 Place de l'Hôtel de Ville
Départementales (canton n° 12 : Courbevoie-1)	Bureau 16 Centre Administratif Belfort 23 rue de Belfort

**ARTICLE 4** : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 5** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune d'Asnières-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 4 août 2023

Le Préfet  
Pour le Préfet, et par délégation  
Le Secrétaire Général

signé

Pascal GAUCI

**ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n°2023-167 du 4 août 2023 – 2<sup>ème</sup> circonscription**

<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
1 Bureau centralisateur	MAIRIE	1, place de l'hôtel de ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
2	C.A.S. ANCIEN TRIBUNAL D'INSTANCE	16, place de l'hôtel de ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
3	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H. G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
4	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE	12, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1
5	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE	6, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1
6	ECOLE MATERNELLE REJANE	2-6, rue de Nanterre	N° 12 Courbevoie-1
7	ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU	Rue Edmé Périer	N° 2 Asnières-sur-Seine
8	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	60, rue de la comète	N° 2 Asnières-sur-Seine
9	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H.G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
10	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	60, rue de la comète	N° 2 Asnières-sur-Seine
11	ECOLE SAINT-EXUPERY	29, rue de Prony	N° 2 Asnières-sur-Seine
12	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H.G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
13	ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	87, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
14	ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	87, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
15	ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	48, rue de Chanzy	N° 12 Courbevoie-1
16 Bureau centralisateur	CENTRE ADMINISTRATIF BELFORT	23, rue de Belfort	N° 12 Courbevoie-1
17	ECOLE MATERNELLE FLACHAT	32, rue Parmentier	N° 12 Courbevoie-1
18	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN D'ORMESSON	2, rue de Chanzy	N° 12 Courbevoie-1
19	ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	14, rue Magenta	N° 2 Asnières-sur-Seine
20	ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	14, rue Magenta	N° 2 Asnières-sur-Seine
21	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B"	46, rue Michelet	N° 2 Asnières-sur-Seine
22	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B"	46, rue Michelet	N° 2 Asnières-sur-Seine

23	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"	176, avenue des Bourguignons	N° 2 Asnières-sur-Seine
24	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
25	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
26	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	5, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
27	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	5, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
28	CENTRE ROBERT LAVERGNE	11, rue Robert Lavergne	N° 2 Asnières-sur-Seine
29	CENTRE ROBERT LAVERGNE	11, rue Robert Lavergne	N° 2 Asnières-sur-Seine
30	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARÉ "B"	23, rue Henri Poincaré	N° 2 Asnières-sur-Seine
31	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARÉ "A"	25, rue Henri Poincaré	N° 2 Asnières-sur-Seine
32	ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES "B"	2, rue des Mourinoux	N° 2 Asnières-sur-Seine
33	ECOLE MATERNELLE MENIL	203, rue du Ménil	N° 2 Asnières-sur-Seine
34	ECOLE MATERNELLE DU PARC	111 bis, boulevard Voltaire	N° 2 Asnières-sur-Seine
35	ECOLE MATERNELLE FONTAINE	4 bis, rue H.G Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
36	ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU	Rue Edmé Périer	N° 2 Asnières-sur-Seine
37	ECOLE MATERNELLE BOKANOWSKI	20, rue Georges Guynemer	N° 2 Asnières-sur-Seine
38	ECOLE MATERNELLE PIERRE BOUDOU	16, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
39	CAS - HÔTEL DE VILLE	16, place de l'Hôtel de Ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
40	ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	1, rue Henri Martin	N° 12 Courbevoie-1
41	ECOLE MATERNELLE MICHELET	155, avenue d'Argenteuil	N° 2 Asnières-sur-Seine
42	ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES "A"	2, rue des Mourinoux	N° 2 Asnières-sur-Seine
43	ECOLE ELEMENTAIRE – ELISABETH BADINTER	9, rue Sarah Bernhart	N° 2 Asnières-sur-Seine
44	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - Réfectoire	6, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1
45	BADINTER .ECOLE ELEMENTAIRE E	9, rue Sarah Bernhardt	N° 2 Asnières-sur-Seine
46	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"	176, Avenue des Bourguignons	N° 2 Asnières-sur-Seine
47	ECOLE MATERNELLE FLACHAT	32, rue Parmentier	N° 12 Courbevoie-1



## NANTERRE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>		
<b>Lieu de vote : MAIRIE</b>		
<b>1, place de l'hôtel de ville</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Louis Juvet	Totalité	
Place de l'hôtel de ville	Totalité	
Rue Buffon	Totalité	
Rue de la Comète	Du n°25 au n°29	Du n°28 au n°30
Rue du RPC Gilbert	Du n°1 au n°25	
Rue Edmond Fantin	Totalité	
Rue Ernest Billet	Totalité	
Rue H.G Fontaine	Du n°2 au n°28	
Rue Maurice Bokanowski	Du n°53 à la fin	
Rue Pierre Brossolette	Du n°1 au n°7	Du n°2 au n°6
Rue Pierre Durand	Totalité	
Rue Sadi Carnot	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>		
<b>Lieu de vote : C.A.S. – ANCIEN TRIBUNAL D'INSTANCE</b>		
<b>16, place de l'hôtel de ville</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°52 au n°74	
Grande rue Charles de Gaulle	Du n°33 à la fin	Du n°38 à la fin
Passage de la Grande Rue	Totalité	
Rue Bapst	Du n°1 au n°19Q	Du n°2 au n°18
Rue de Verdun	Du n°2 à la fin	
Rue Galliéni	Du n°27 à la fin	
Rue Maurice Bokanowski	Du n°1 au n°21	
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE</b>		
<b>4, rue H. G. Fontaine</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse du Château	Totalité	
Quai du Docteur Dervaux	Du n°41 au n°105	
Quai du Docteur Dervaux face au n° 73	Totalité	
Rue Barreau	Totalité	
Rue du Château	Du n°33 au n°77	Du n°22 au n°66
Rue Duchesnay	Du n°1 à la fin	
Rue Galliéni	Du n°2 au n°12	
Rue Jean Dussourd	Du n°1 au n°31	Du n°2 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n°46 au n°80	
Rue Maurice Pellerin	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE</b>		
<b>12, rue de Normandie</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Grande rue Charles de Gaulle	Du n°1 au n°31	Du n°2 au n°36
Quai du Docteur Dervaux	Du n°37 au n°39	
Rue Callot	Totalité	
Rue de Normandie	Totalité	
Rue du Château	Du n°1 au n°31	Du n°2 au n°20
Rue Edouard Cadol	Totalité	
Rue Galliéni	Du n°1 au n°25	
Rue Jean Dutilloy	Totalité	
Rue Lucien Micaud	Totalité	
Rue Roger Poncelet	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - 6, rue de Normandie</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°2 au n°34	
Quai du Docteur Dervaux	Du n°1 au n°35	
Rue d'Anjou	Totalité	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue de l'Embranchement	Totalité	
Rue de l'Orne	Totalité	
Rue de l'Ouest	Totalité	
Rue du Chemin Vert	Du n°2 à la fin	
Rue du Maine	Totalité	
Rue Pasteur	Du n°1 à la fin	Du n°2 au n°18

<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE REJANE</b>		
<b>2-6, rue de Nanterre</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la Marne	Du n°39 au n°51	Du n°36 au n°46
Avenue de l'Union	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	Du n°2 au n°54	
Place Princesse Palatine	Totalité	
Rue de Nanterre	Du n°2 au n°24	
Rue Denis Papin	Du n°2 au n°10	
Rue Franklin	Totalité	
Rue Waldeck Rousseau	Du n° 1 à la fin	
Villa Davoust	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU</b>		
<b>Rue Edmé Périer</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue d'Argenteuil	Du n° 45 au n° 89	
Cité Barat	Totalité	
Rue Albert Ier	Du n°2 à la fin	
Rue Baudoin	Totalité	
Rue Bernard Jugault	Du n°29 à la fin	Du n°28 à la fin
Rue de Colombes	Du n°17 au n°61	Du n°18 au n°50
Rue de Nanterre	Du n°35 au n°47	Du n°26 au n°46
Rue du Bac	Du n°2 au n°28	
Rue Emile Deschanel	Totalité	
Rue Paul Déroulède	Du n°1 à la fin	Du n°2 au n°16
Rue Retrou	Totalité	
Rue Rouget de Lisle	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE</b>		
<b>60, rue de la Comète</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Berlin-Spandau	Totalité	
Avenue d'Argenteuil	Du n° 52 au n° 82	
Avenue Flammarion	Totalité	
Rue Auguste Thomas	Totalité	
Rue de la Comète	Du n° 1 au n° 23 et du n° 31 au n° 53	Du n° 32 au n° 48
Rue de la Concorde	Du n° 63 à la fin	
Rue du R.P. Christian Gilbert	Du n° 30 au n° 50	Du n° 27 au n° 47
Rue Georges Guynemer	Totalité	
Rue H. G. Fontaine	Du n° 30 à la fin	Du n° 17 à la fin
Rue Louis Vuitton	Totalité	
Villa Françoise	Totalité	
Villa Malakoff	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE</b>		
<b>4, rue H.G. Fontaine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Place des Victoires	Totalité	
Rue de la Concorde	Du n°1 au n°61	Du n°2 au n°30
Rue des Jardins	Totalité	
Rue Diderot	Du n°1 au n°19	Du n°2 au n°28
Rue du R. P. Christian Gilbert	Du n°2 au n°28	
Rue Pierre Brossolette	Du n°9 au n°39	Du n°10 au n°26
Rue Rabelais	Du n°2 au n°14Q	

<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE</b>		
<b>60, rue de la comète</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Place Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue de la comète	Du n°50 à la fin	
Rue de la Concorde	Du n°32 à la fin	
Rue de Prony	Totalité	
Rue Diderot	Du n°21 à la fin	Du n°30 à la fin
Rue Georges Janin	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue Liouville	Totalité	
Rue Montaigne	Totalité	
Rue Montesquieu	Du n°7 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue Pierre Brossolette	Du n°41 à la fin	
Rue Rabelais	Du n°1 à la fin	Du n°16 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE SAINT-EXUPERY</b>		
<b>29, rue de Prony</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Gabriel Péri	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°29 au n°83	Du n°28 au n°76
Impasse des Bas	Totalité	
Impasse Prony	Totalité	
Rue Amélie Maria	Totalité	
Rue Basly	Du n°2 à la fin	
Rue d'Alembert	Totalité	
Rue des Bas	Du n°1 au n°27	Du n°2 au n°62
Rue Dussau	Totalité	
Rue Gustave Caillebotte	Totalité	
Rue Louis Melotte	Du n°2 à la fin	
Rue Louise	Totalité	
Rue Picquart	Totalité	
Rue Renan	Totalité	
Rue Voisin	Totalité	
Villa Beurier	Totalité	
Villa Briffault	Totalité	
Villa Poisson	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE</b>		
<b>4, rue H.G. Fontaine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Voltaire	Du n°1 au n°27	Du n°2 au n°26
Quai du docteur Dervaux	Du n°107 au n°153	
Rue de l'église	Totalité	
Rue du cardinal Verdier	Totalité	
Rue du château	Du n°79 à la fin	Du n°68 à la fin
Rue Duchesnay	Du n°2 à la fin	
Rue Gambetta	Totalité	
Rue Louis Vion	Totalité	
Rue Marceau Delorme	Totalité	
Rue Maurice Bokanowski	Du n°82 à la fin	
Rue Montesquieu	Du n°1 au n°5	Du n°2 au n°20
Rue Pierre Brossolette	Du n°28 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER</b>		
<b>87, rue Pierre Boudou</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue des grésillons	Du n°34 au n°84	
Quai Aulagnier	Du n°11 au n°147	
Rue du Jardin Modèle	Totalité	
Rue Novion	Totalité	
Rue Pierre Boudou	Du n°1 au n°51	Du n°24 au n°66

<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER</b>	
<b>87, rue Pierre Boudou</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Erables	Totalité
Avenue des grésillons	Du n°86 au n°174
Rue Armand Numès	Totalité
Rue Pierre Boudou	Du n°53 à la fin   Du n°68 à la fin
Square André Gédalge	Totalité
Square Charles Delaunay	Totalité
Square Doudart de Lagrée	Totalité
Square Eugène Faillet	Totalité
Square François Fabié	Totalité
Square Hérault	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT</b>	
<b>48, rue de Chanzy</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Chevreul	Du n°36 à la fin
Avenue des chasseurs	Totalité
Avenue du coq	Totalité
Avenue Faidherbe	Du n°1 au n°49   Du n°2 au n°46
Rue Balzac	Totalité
Rue de Champagne	Totalité
Rue des bruyères	Totalité
Rue des tilleuls	Totalité
Rue du Bourbonnais	Totalité
Rue Pierre Joigneaux	Du n°31 au n°77
Villa Maurice	Totalité
Villa Paule	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>	
<b>Lieu de vote : C.A.S. BELFORT</b>	
<b>23, rue de Belfort</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Chevreul	Du n°2 au n°34
Rue de Belfort	Totalité
Rue de la sablière	Du n°52 à la fin
Rue de Rethonde	Totalité
Rue de Strasbourg	Totalité
Rue Denfert Rochereau	Du n°1 au n°7   Du n°2 au n°10
Rue du Guide	Totalité
Rue du Tintoret	Totalité
Rue Raphaël	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FLACHAT</b>	
<b>32, rue Parmentier</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Cerisiers	Totalité
Rue Chanzy	Du n°23 au n°33
Rue d'Alsace	Totalité
Rue de la Sablière	Du n°26 au n°50
Rue de Lorraine	Totalité
Rue Denfert Rochereau	Du n°7Z au n°9 Z
Rue Emile Agier	Totalité

<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN D'ORMESSON</b>	
<b>2, rue de Chanzy</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Barbey	Totalité
Avenue Beaulieu	Totalité
Avenue Casimir	Totalité
Avenue Charcot	Totalité
Avenue Chauvard	Totalité
Avenue Chevallier	Totalité
Avenue de la Marne	Du n°1 au n°37B
Avenue de l'étoile	Totalité
Avenue de Montmorency	Totalité
Avenue des acacias	Totalité
Avenue Flachat	Totalité
Avenue La Lauzière	Totalité
Rue Auguste Bailly	Du n°2 à la fin
Rue du bois	Totalité
Rue Steffen	Totalité
Square Gay Lussac	Totalité
Villa La Lauzière	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL</b>	
<b>14, rue Magenta</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue des Bains	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Du n°122 à la fin
Avenue Imbart Latour	Totalité
Rue des Bourguignons	Du n°52 au n°110
Rue du Bac	Du n°67 à la fin
Rue du Chalet	Totalité
Rue Henri Moreau	Totalité
Rue Henri Say	Totalité
Rue Magenta	Du n°87 à la fin
Villa Aubert	Totalité
Villa des Roses	Totalité
Villa du Chalet	Totalité
Villa Sainte Anne	Totalité
Villa Senlis	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL</b>	
<b>14, rue Magenta</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée Haag	Totalité
Avenue Caroline	Totalité
Avenue de Colombes	Totalité
Avenue de la Cigale	Totalité
Avenue des Marronniers	Totalité
Avenue du Bac	Totalité
Avenue du Manoir	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Du n°56 au n°120
Avenue Sainte Anne	Totalité
Avenue Solférino	Totalité
Avenue Teissonnières	Totalité
Rue Albert Ier	Du n°1 au n°21
Rue Amélie	Totalité
Rue de Nanterre	Du n°1 au n°33
Rue du Bac	Du n°1 au n°65
Rue Dupré	Totalité
Rue Magenta	Du n°1 au n°85
Rue Saint Augustin	Totalité
Villa des Basses-Bruyères	Totalité

<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B"</b>		
<b>46, rue Michelet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue d'Argenteuil	Du n°91 au n°123	
Passage des Capucines	Totalité	
Rue Albert Ier	Du n°23 à la fin	
Rue André Cayron	Totalité	
Rue Bidel	Totalité	
Rue de Colombes	Du n°63 à la fin	Du n°52 à la fin
Rue des Bourguignons	Du n°112 au n°140	
Rue des Champs	Totalité	
Rue Lehot	Du n°1 au n°37	Du n°2 au n°42
Villa Pauline	Totalité	
Villa Villebois Mareuil	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B"</b>		
<b>46, rue Michelet</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue d'Argenteuil	Du n°125 au n°187U	Du n°126 au n°174
Avenue des Trois Communes	Totalité	
Avenue Ferron	Totalité	
Avenue Guillemain	Du n°1 au n°7	Du n°2 au n°8
Impasse Laville	Totalité	
Place Michelet	Totalité	
Rue Courte	Totalité	
Rue des Bourguignons	Du n°142 à la fin	
Rue Michelet	Totalité	
Rue RPC Gilbert	Du n°67 à 111	Du n° 84 au 136 Z
Rue Sainte Sophie	Totalité	
Villa de l'Union	Totalité	
Villa des Fleurs	Totalité	
Villa René	Totalité	
Villa Suzanne	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"</b>		
<b>176, Avenue des Bourguignons</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Guillemain	Du n°9 au n°11	Du n°10 à la fin
Avenue Molière	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°119 à la fin	Du n°120 à la fin
Impasse Retrou	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°11 au n°59	
Rue Lemaître	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>		
<b>3, rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de Lamartine	Totalité	
Avenue Marcelline	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue André Deveze	Totalité	
Rue de l'Abbé Lemire	Du n°1 au n°33	Du n°2 au n°20
Rue du Ménil	Du n°177 au n°211	Du n°174 au n°230
Rue Emile Zola	Du n°81 au n°137	Du n°90 au n°154
Rue Gaston Bonnier	Du n°1 à la fin	
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Scheurer Kestner	Totalité	
Rue Thiers	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n°47 à la fin	Du n°46 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>		
<b>3, rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Christophe	Totalité	
Rue de l'abbé Glatz	Totalité	
Rue du capitaine Bossard	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°94 au n°172	

Rue du Président Kruger	Totalité	
Rue Emile Zola	Du n°1 au n°79	Du n°2 au n°88
Rue Gilbert Rousset	Du n°35 à la fin	Du n°42 à la fin
Rue Maurice Laisney	Totalité	
Rue Paul Doumer	Totalité	
Villa Rouveyrol	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>		
<b>5, rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Pierre de Coubertin	Totalité	
Allée Soufflot	Totalité	
Allée Visconti	Totalité	
Boulevard Pierre de Coubertin	Totalité	
Chemin des Courtilles	Totalité	
Chemin du fossé de l'aumône	Totalité	
Place Le Vau	Totalité	
Rue Adolphe Briffault	Totalité	
Rue de l'abbé Lemire	Du n°35 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue Jules Hardouin-Mansart	Totalité	
Square Chalgrin	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY</b>		
<b>5, rue Jules Ferry</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue d'Argenteuil	Du n°266 au n°362	
Avenue Saint Joseph	Totalité	
Rue du Ménil	du n°211 bis à la fin	
Rue Victor Hugo	Du n°1 au n°45	Du n°2 au n°44
Villa Marcella	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°28</b>		
<b>Lieu de vote : CENTRE ROBERT LAVERGNE</b>		
<b>11, rue Robert Lavergne</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la redoute	Du n°5 à la fin	Du n°34 à la fin
Rue Bernard Jussieu	Totalité	
Rue Charles Linné	Totalité	
Rue de Freycinet	Du n°29 à la fin	Du n°36 à la fin
Rue Emile Zola	Du n°156 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°29</b>		
<b>Lieu de vote : CENTRE ROBERT LAVERGNE</b>		
<b>11, rue Robert Lavergne</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de la Redoute	Totalité	
Allée Mickaël Lefebvre	Totalité	
Avenue d'Argenteuil	Du n°364 au n°388	
Avenue de la Redoute	Du n°1 au n°3b	Du n°2 au n°32
Impasse Emile Zola	Totalité	
Résidence les Aubépines	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°232 à la fin	
Rue Emile Zola	Du n°139 à la fin	
Rue Robert Lavergne	Totalité	

<b>BUREAU DE VOTE N°30</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARE - B</b>		
<b>23, rue Henri Poincaré</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Claude Bernard	Totalité	
Avenue des Frères Lumière	Totalité	
Centre Commercial Nord	Totalité	
Résidence les Edelweiss	Totalité	
Résidence les muguets	Totalité	
Rue des Mourinoux	Du n°83 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue du 18 juin 1940	du n°1 à la fin	
Rue Henri Poincaré	Du n°1 au n°23	Du n°2 au n°36
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARE - A</b>		
<b>25, rue Henri Poincaré</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue du docteur Fleming	Totalité	
Centre commercial est	Totalité	
Parvis Pierre de Coubertin	Totalité	
Résidence les capucines	Totalité	
Résidence les gentianes	Totalité	
Rue Edouard Branly	Totalité	
Rue Henri Poincaré	Du n°25 à la fin	Du n°38 à la fin
Rue Ladjji Doucouré	Totalité	
Rue Teddy Rinier	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES - B</b>		
<b>2, rue des Mourinoux</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Becquerelle	Totalité	
Avenue Jules Durand	Totalité	
Rue de Freycinet	Du n°1 au n°27	Du n°2 au n°34
Rue Gaston Bonnier	Du n°2 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°33</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MENIL</b>		
<b>203, rue du Ménil</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue d'Argenteuil	Du n°176 au n°264	
Avenue des Tuyas	Totalité	
Avenue Frédéric Roustan	Totalité	
Avenue Marianne Roustan	Totalité	
Passage Homette	Totalité	
Rue Albert de Mun	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°99 au n°175	
Rue Gilbert Rousset	Du n°1 au n°33	Du n°2 au n°40
Rue Jean Jaurès	Totalité	
Rue Jeanne D'Arc	Totalité	
Villa Jean Charles	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°34</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU PARC</b>		
<b>111 bis, boulevard Voltaire</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue des Frères Chausson	Totalité	
Rue de l'Alma	Du n°25 à 59	Du n°26 à 50
Rue du R.P.C. Gilbert	Du n°49 au n°57	Du n°52 au n°64



<b>BUREAU DE VOTE N°35</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FONTAINE</b>		
<b>4 bis, rue H.G. Fontaine</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue d'Argenteuil	Du n°1 au n°43	Du n°2 au n°50
Avenue de la Marne	Du n°91 à la fin	
Place Aristide Briand	Totalité	
Rue Auguste Mayet	Totalité	
Rue de Colombes	Du n°1 au n°15	Du n°2 au n°16
Rue de la comète	Du n°2 au n°26	
Rue de la promenade	Totalité	
Rue de Nanterre	Du n°63 à la fin	Du n°62 à la fin
Rue Edmé Périer	Totalité	
Rue H.G. Fontaine	Du n°1 au n°15	
Rue Henri Pigeon	Totalité	
Rue Joseph Michel Heymann	Totalité	
Rue Mauriceau	Du n°15 à la fin	Du n°22 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°36</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU</b>		
<b>Rue Edmé Périer</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la Marne	Du n°53 au n°89	
Avenue Jean-Baptiste Baudouin	Totalité	
Avenue Pinel	Totalité	
Rue Bernard Jugault	Du n°1 au n°25	Du n°2 au n°24
Rue de Nanterre	Du n°49 au n°61	Du n°48 au n°60 bis
Rue Mauriceau	Du n°1 au n°13	Du n°2 au n°20
Rue Paul Déroulède	Du n°18 à la fin	
Rue Robert Aylé	Totalité	
Rue Waldeck Rousseau	Du n° 2 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°37</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BOKANOWSKI</b>		
<b>20, rue Georges Guynemer</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Sainte Lucie	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°85 au n°117	Du n°78 au n°118
Rue Alphonse Kappler	Totalité	
Rue de la comète	Du n°55 à la fin	
Rue des Bas	Du n°29 au n°91	
Rue du contrat social	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°36
Rue Edouard Manet	Totalité	
Rue Elie Jaulin	Totalité	
Rue Georges Seurat	Totalité	
Rue Jacques David	Totalité	
Rue Louis Melotte	Du n°1 au n°25	
Rue Paul Gillet	Du n°2 à la fin	
Rue Pierre Auguste Renoir	Totalité	
Rue Trarieux	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°38</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PIERRE BOUDOU</b>		
<b>16, rue Pierre Boudou</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue des Grésillons	Du n°2 au n°32	
Quai Aulagnier	Du n°1 au n°9	Du n°2 à la fin
Quai du Docteur Dervaux	Du n°155 à la fin	
Résidence Aulagnier	Totalité	
Résidence Voltaire	Totalité	
Rue Daniel	Totalité	
Rue de la Parfumerie	Totalité	
Rue Pierre Boudou	Du n°2 au n°22	

<b>BUREAU DE VOTE N°39</b>	
<b>Lieu de vote : CAS – HOTEL DE VILLE</b>	
<b>16, place de l'Hôtel de Ville</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue de la Marne	Du n°76 à la fin
Impasse du Général Mangin	Totalité
Rue Bapst	Du n°21 à la fin   Du n°20 à la fin
Rue du Général Mangin	Totalité
Rue Félix Faure	Totalité
Rue Galliéni	Du n°14 à la fin
Rue Jean Dussourd	Du n°33 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n°23 au n°51Q   Du n°24 au n°44
Villa Traversière	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°40</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT</b>	
<b>1, rue Henri Martin</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue Max de Nansouty	Totalité
Impasse des Carbonnets	Totalité
Rue Benoît Malon	Totalité
Rue Chanzy	Du n°35 à la fin   Du n°2 à la fin
Rue des Bourguignons	Du n°2 au n°50
Rue Henri Martin	Totalité
Rue Parmentier	Du n°1 au n°23   Du n°2 au n°24
Rue Paul Bert	Totalité
Rue Pilaudo	Totalité
Rue Roger Campestre	Totalité
Rue Silvain	Totalité
Square Paul Bert	Totalité
Villa Pilaudo	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°41</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MICHELET</b>	
<b>155, avenue d'Argenteuil</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue de la Gaité	Totalité
Avenue des trois frères	Totalité
Avenue Guillemin	Du n°13 à la fin
Passage Lorne	Totalité
Rue Bourdarie Lefure	Totalité
Rue des Bas	Du n°93 à la fin
Rue du Fossé de l'Aumone	Totalité
Rue du Ménil	Du n°61 au n°97   Du n°38 au n°92
Rue Mortinat	Totalité
Rue Paul Gillet	Du n°1 à la fin
Rue Robert Dupont	Totalité
Rue Trouillet Derel	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°42</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES - A</b>	
<b>2, rue des Mourinoux</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée des Zinnias	Totalité
Avenue de l'égalité	Totalité
Avenue d'Orgemont	Totalité
Avenue Henri Robert	Totalité
Les Genêts	Totalité
Rue des Mourinoux	Du n°1 au n°81   Du n°2 au n°20
Rue du 18 juin 1940	Du n°2 à la fin
Rue neuve des Mourinoux	Totalité
Rue Sœur Valérie	Totalité

<b>BUREAU DE VOTE N°43</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ELISABETH BADINTER</b>	
<b>9, rue Sarah Bernhart</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée Camille du Gast	Totalité
Allée Thérèse	Totalité
Avenue des Grésillons	du n°176 au n°274
Avenue Laurent Cély	Totalité
Mail Anatoli Karpov	Totalité
Place Marie Picheri	Totalité
Quai Aulagnier	Du n°149 au n°199
Rue Alexandra Kostenioug	Totalité
Rue Bernard Palissy	Totalité
Rue Eugénie Eboué	Du 1 au 11   Du 2 au 14
Rue Henri Bergson	Totalité
Rue Jacqueline Auriol	Totalité
Rue Louis Armand	Totalité
Rue Maria Montessori	Totalité
Rue Marie Curie	Totalité
Rue Pierre Curie	Totalité
Rue Sarah Bernhart	Totalité
Rue Vladimir Kramnik	Totalité
Rue Yvonne de Gaulle	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°44</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - REFECTOIRE</b>	
<b>6, rue de Normandie</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée des Anciens Combattants	Totalité
Avenue de la Marne	Du n° 48 au n° 50 Q
Impasse Sesquez	Totalité
Rue de la Station	Totalité
Rue de Verdun	Du n° 1 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n° 2 au n° 22 Q
<b>BUREAU DE VOTE N°45</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ELISABETH BADINTER</b>	
<b>9, rue Sarah Bernhart</b>	
Allée André Lefebvre	Totalité
Allée Flaminio Bertoni	Totalité
Allée Henri Chapron	Totalité
Allée Paul Magès	Totalité
Avenue des Grésillons	Du n°276 à la fin
Quai Aulagnier	Du 201 à la fin
Rue Eugénie Eboué	Du 13 à la fin   Du 16 à la fin
Rue Henri Chapron	Numéros impairs
Rue Olympe de Gouges	Totalité
<b>BUREAU DE VOTE N°46</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET A</b>	
<b>176, Avenue des Bourguignons</b>	
Rue de l'Alma	Du 1 au 23
	Du 2 à la fin
Avenue d'Argenteuil	Du 84 au 124
Rue Laure Fiot	Totalité
Rue Lehot	Du 39 à la fin
	Du 44 à la fin
Rue Malakoff	Totalité
Rue des Parisiens	Du 1 au 21   Du 2 au 20
Rue du R.P. Christian Gilbert	Du 59 au 65
	Du 66 au 82
<b>BUREAU DE VOTE N°47</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FLACHAT - Rotonde</b>	
<b>32, rue Parmentier</b>	
Avenue Dianoux	Totalité
Avenue Faidherbe	Du 48 au 80
	Du 51 au 85
Villa Faidherbe	Totalité

Avenue Jeanne	Totalité
Rue Parmentier	Du 25 à la fin
	Du 26 à la fin
Rue Pierre Joigneaux	Du 1 au 29
Rue du Rocher	Totalité
Rue de la Sablière	Du 2 au 24

**Arrêté DCL/BRGE n° 2023-168 du 8 août 2023  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Nanterre**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code électoral, notamment ses articles L.12, L. 12-1, L. 13, L. 79, R. 40 et R. 40-1,

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** l'article 112 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de la vie publique,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2020-1460 du 27 novembre 2020 portant application de l'article 112 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et relatif à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues,

**Vu** l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

**Vu** l'arrêté DCL/BRGE n° 2022-159 du 25 août 2022 instituant les bureaux de vote dans la commune de Nanterre,

**Vu** la demande du maire de Nanterre,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

**A R R E T E**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Nanterre sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les personnes sans domicile stable et les personnes détenues qui ne votent pas par correspondance seront inscrites sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

**ARTICLE 3** : seront inscrits dans un bureau de vote spécifique

- les personnes détenues inscrites dans la commune de Nanterre pour y voter par correspondance en application des articles L. 12-1 et L. 79 du code électoral,

- les Français établis hors de France et les militaires de carrière lorsque la commune chef-lieu est leur commune de naissance, celle de leur dernier domicile, celle de leur dernière résidence, ou celle où était inscrit un de leurs ascendants ou un de leurs parents jusqu'au 4<sup>e</sup> degré, dans les conditions prévues aux articles L. 12 et L. 13 du même code,

- les Français établis hors de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrits au titre de l'inscription de leur conjoint dans la commune chef-lieu, sur présentation d'un contrat de mariage en application de l'article L. 14 du même code.

**ARTICLE 4** : en application des articles 12-1 et R. 40-1 du code électoral, le bureau mentionné à l'article 3 est rattaché à la circonscription de Nanterre qui compte, pour chaque élection respectivement, le plus d'électeurs inscrits sur les listes électorales à la date de publication du présent arrêté :

- pour les élections départementales : canton n° 20 – NANTERRE-2

- pour les élections législatives : 4<sup>ème</sup> circonscription

**ARTICLE 5** : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (4 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 19 : Nanterre -1 et canton n° 20 : Nanterre-2), municipales et référendum	Bureau n° 1 Hôtel de Ville 88-188 rue du 8 Mai 1945

**ARTICLE 6** : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 7** : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Nanterre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 8 août 2023

Le Préfet  
Pour le Préfet, et par délégation  
Le Secrétaire Général

Signé

Pascal GAUCI

**Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2023-168 du 8 août 2023 - 4<sup>ème</sup> Circonscription**

<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE SALLE DES CONGRES	90 rue du 8 Mai 1945	N° 19 – NANTERRE-1
2	HOTEL DE VILLE SALLE DES CONGRES	90 rue du 8 Mai 1945	N° 19 – NANTERRE-1
3	ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO	45 rue Victor Hugo	N° 19 – NANTERRE-1
4	FOYER RESTAURANT DU SQUARE	6 rue Franklin	N° 19 – NANTERRE-1
5	MAISON DES ASSOCIATIONS	11 rue des Anciennes Mairies	N° 19 – NANTERRE-1
6	VILLA DES TOURELLES Parc des Anciennes Mairies	9 rue des Anciennes Mairies	N° 19 – NANTERRE-1
7	ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE	31 boulevard du Midi	N° 19 – NANTERRE-1
8	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI WALLON – B	3 rue de Zilina	N° 19 – NANTERRE-1
9	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI WALLON – A	3 rue de Zilina	N° 19 – NANTERRE-1
10	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE – A	39 rue Voltaire	N° 19 – NANTERRE-1
11	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE – B	39 rue Voltaire	N° 19 – NANTERRE-1
12	SALLE MUNICIPALE DE L'ECOLE VOLTAIRE	39 rue Voltaire	N° 19 – NANTERRE-1
13	CENTRE DE LOISIRS ROUGET DE LISLE	20 rue Rouget de Lisle	N° 19 – NANTERRE-1
14	ECOLE ELEMENTAIRE JOINVILLE	50 rue Rouget de Lisle	N° 19 – NANTERRE-1
15	ECOLE ELEMENTAIRE BALZAC	4 boulevard Balzac	N° 19 – NANTERRE-1
16	ECOLE MATERNELLE BALZAC	4 boulevard Balzac	N° 19 – NANTERRE-1
17	SALLE POLYVALENTE ANATOLE FRANCE	7 rue Anatole France	N° 19 – NANTERRE-1
18	ECOLE PRIMAIRE LUCIE AUBRAC-1	1 allée de Savoie	N° 19 – NANTERRE-1
19	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN	11 rue Paul Langevin	N° 19 – NANTERRE-1
20	LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVIN	9 rue Paul Langevin	N° 19 – NANTERRE-1
21	ECOLE MATERNELLE FRANCE BLOCH	52 boulevard National	N° 19 – NANTERRE-1
22	GROUPE SCOLAIRE ABDELMALEK SAYAD	56 rue Abdelmalek Sayad	N° 19 – NANTERRE-1
23	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY B	1 rue des Chailliers	N° 19 – NANTERRE-1
24	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY A	1 rue des Chailliers	N° 19 – NANTERRE-1
25	SALLE DE LA MAIRIE DE QUARTIER DU MONT VALERIEN	207 rue Paul Vaillant- Couturier	N° 20 – NANTERRE-2

<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
26	COLLEGE DES CHENEVREUX A	20 rue des Chenevreaux	N° 19 – NANTERRE-1
27	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	5 rue des Chailliers	N° 19 – NANTERRE-1
28	COLLEGE DES CHENEVREUX B	20 rue des Chenevreaux	N° 19 – NANTERRE-1
29	ECOLE MATERNELLE ROMAIN ROLLAND	7 rue Romain Rolland	N° 20 – NANTERRE-2
30	ECOLE ELEMENTAIRE ROMAIN ROLLAND	5 rue Romain Rolland	N° 20 – NANTERRE-2
31	SALLE DE QUARTIER ROMAIN ROLLAND	1 rue Romain Rolland	N° 20 – NANTERRE-2
32	ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE A	15 rue de la Côte des Amandiers	N° 20 – NANTERRE-2
33	ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE B	15 rue de la Côte des Amandiers	N° 20 – NANTERRE-2
34	ECOLE ELEMENTAIRE ROBESPIERRE	18 Allée Fernand Léger	N° 20 – NANTERRE-2
35	ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES DECOUR - REFECTOIRE	2 rue Jacques Decour	N° 20 – NANTERRE-2
36	ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES DECOUR - A	2 rue Jacques Decour	N° 20 – NANTERRE-2
37	ECOLE MATERNELLE LA FONTAINE	5 rue de l'Agriculture	N° 19 – NANTERRE-1
38	ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE	5 rue de l'Agriculture	N° 19 – NANTERRE-1
39	ECOLE ELEMENTAIRE DES PAQUERETTES	10 rue des Aubépines	N° 19 – NANTERRE-1
40	ECOLE MATERNELLE DES PAQUERETTES	10 rue des Aubépines	N° 19 – NANTERRE-1
41	ECOLE PRIMAIRE PABLO NERUDA A	18 rue Pablo Neruda	N° 20 – NANTERRE-2
42	ECOLE PRIMAIRE PABLO NERUDA B	18 rue Pablo Neruda	N° 20 – NANTERRE-2
43	ECOLE PRIMAIRE ELSA TRIOLET	130 rue Salvador Allende	N° 20 – NANTERRE-2
44	ECOLE PRIMAIRE PABLO PICASSO	75 avenue Pablo Picasso	N° 20 – NANTERRE-2
45	ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES DECOUR - B	8 rue Jacques Decour	N° 20 – NANTERRE-2
46	ECOLE MATERNELLE MAXIME GORKI	14 Allée de l'Arlequin	N° 20 – NANTERRE-2
47	ECOLE ELEMENTAIRE MAXIME GORKI	14 Allée de l'Arlequin	N° 20 – NANTERRE-2
48	SALLE DE QUARTIER LE CORBUSIER	49 Esplanade Charles de Gaulle	N° 20 – NANTERRE-2
49	GROUPE SCOLAIRE MIRIAM MAKEBA	190 Abdenbi Guémiah	N° 19 – NANTERRE-1
50	HOTEL DE VILLE SALLE DES CONGRES	88 90-rue du 8 Mai 1945	N° 20 – NANTERRE-2
51	ECOLE PRIMAIRE LUCIE AUBRAC-2	1 allée de Savoie	N° 19 – NANTERRE-1

<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>	
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – SALLE DES CONGRES</b>	
<b>90 rue du 8 mai 1945</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée des Bizis	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Georges Politzer	Totalité : n° pairs et impairs
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie	Du 37 à la fin (n° impairs)
Boulevard du 17 octobre 1961	Du 160 à la fin : n° pairs
Boulevard Jacques-Germain Soufflot	Du 4 à la fin : n° pairs
Place du 27 mars 2002	Totalité : n° pairs et impairs
Rue du 8 mai 1945	Du 146 au 150 (n° pairs)
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>	
<b>Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – SALLE DES CONGRES</b>	
<b>90 rue du 8 mai 1945</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Allée Henri Wallon	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Marie Curie	Totalité : n° pairs et impairs
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie	N° 35
Boulevard Honoré de Balzac	Du 1 à la fin : n° impairs
Rue de Courbevoie	Totalité : n° pairs et impairs
Rue des Amandiers	Du 16 à la fin (n° pairs)   Du 17 à la fin (n° impairs)
Rue des Venêts	Du 1 au 25 (n° impairs)
Rue du 19 mars 1962	Totalité : n° pairs et impairs
Rue du 8 mai 1945	Du 2 au 144 (n° pairs)   Du 1 à la fin (n° impairs)
Rue Marcelin Berthelot	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Victor Hugo	Du 32 bis à la fin : n° pairs   Du 25 à la fin : n° impairs
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO</b>	
<b>45 rue Victor Hugo</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Boulevard François-Vincent Raspail	Du 1 à la fin : n° impairs
Gare de Nanterre	Du 1 à la fin
Rue Alexandre Dumas	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Charles Gounod	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Claude Debussy	Totalité : n° pairs et impairs
Rue de la gare	Totalité : n° pairs et impairs
Rue de Pongerville	Totalité : n° pairs et impairs
Rue du Sergent Bobillot	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Maurice Ravel	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Mozart	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Pascal	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Paul Bert	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Raymond Barbet	Du 76 à la fin (n° pairs)   Du 69 à la fin (n° impairs)
Rue Rigault	Totalité : n° pairs et impairs
Rue Victor Hugo	Du 2 au 32 (n° pairs)   Du 1 au 23 (n° impairs)
Square de la Gare	Totalité : n° pairs et impairs
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>	
<b>Lieu de vote : FOYER RESTAURANT DU SQUARE</b>	
<b>6 rue Franklin</b>	
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>
Avenue de Rochechouart	Totalité : n° pairs et impairs
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie	N° 1
Avenue Louis Meunier	Totalité : n° pairs et impairs
Boulevard du Levant	Totalité : n° pairs et impairs



Boulevard Herold	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Jean-Baptiste Plainchamp	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Côte	Du 2 au 6 (n° pairs)	Du 1 au 7 (n° impairs)
Rue de Stalingrad	Du 2 au 20 (n° pairs)	Du 1 au 21 (n° impairs)
Rue des Amandiers	Du 2 au 14 (n° pairs)	Du 1 au 15 (n° impairs)
Rue des Venets	Du 2 au 32 (n° pairs)	
Rue du Bas	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Franklin	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Raymond Barbet	Du 2 au 74 (n° pairs)	Du 1 au 67 (n° impairs)
<b>SUITE BUREAU N° 4</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Sadi Carnot	Du 2 au 34 (n° pairs)	Du 1 au 37 (n° impairs)
Rue Waldeck Rochet	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Square Juliette Dubois Plissonnier	Totalité : n° pairs et impairs	
Villa Marcelle	Totalité : n° pairs et impairs	
Villa Marthe	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DES ASSOCIATIONS</b>		
<b>11 rue des anciennes mairies</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard du Couchant	Du 42 à la fin (n° pairs)	Du 37 à la fin (n° impairs)
Cour Saint-Nicolas	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage du Quignon	Totalité : n° pairs et impairs	
Place de la Gare	Totalité : n° pairs et impairs	
Place des Belles Femmes	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Gabriel Péri	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de l'Eglise	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Stalingrad	Du 22 à la fin (n° pairs)	Du 23 à la fin (n° impairs)
Rue des anciennes mairies	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Docteur Foucault	Du 34 à la fin (n° pairs)	Du 33 à la fin (n° impairs)
Rue du Grand Champ	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Henri Barbusse	Du 2 au 36 (n° pairs)	
Rue Maurice Thorez	Du 48 à la fin (n° pairs)	Du 59 à la fin (n° impairs)
Rue Montpreau	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Silvy	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Volant	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Waldeck Rochet	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Villa des Tilleuls	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>		
<b>Lieu de vote : VILLA DES TOURELLES - Parc des Anciennes Mairies</b>		
<b>9 rue des anciennes mairies</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard du Couchant	Du 2 au 40 (n° pairs)	Du 1 au 35 (n° impairs)
Impasse du Chemin de Fer	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Federico Fellini	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Bois Joly	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Docteur Foucault	Du 2 au 32 (n° pairs)	Du 1 au 31 (n° impairs)
Rue Fernando	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Francisque Sarcey	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Henri Barbusse	Du 38 à la fin (n° pairs)	
Rue Jean-Baptiste Lebon	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Léon Raimon	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Maurice Thorez	Du 2 au 46 (n° pairs)	Du 1 au 57 (n° impairs)

<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE</b>		
<b>31 boulevard du Midi</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Vladimir Ilitch-Lenine	Du 2 au 40 (n° pairs)	
Boulevard du Midi	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard du Sud-Est	Totalité : n° pairs et impairs	
Cour Saint-Germain	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage de la Croix	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage du Marché	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage Georges Hany	Totalité : n° pairs et impairs	
Place de la Boule	N° 1	
Place du Castel Marly	Totalité : n° pairs et impairs	
Place du Maréchal Foch	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Edouard Mayer	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Chanzy	Du 2 au 14 ter (n° pairs)	Du 1 au 15 (n° impairs)
Rue de l'Ouest	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Croix	Du 2 au 10 (n° pairs)	Du 1 au 3 (n° impairs)
Rue du Castel Marly	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>SUITE BUREAU N°7</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue du Marché	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Vieux-Pont	Du 2 au 16 (n° pairs)	Du 1 au 23 (n° impairs)
Rue Edmond Guerry	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Gambetta	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Henri Barbusse	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue Jules Gautier	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Thomas Lemaitre	Du 2 à la fin (n° pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI WALLON B</b>		
<b>3 rue de Zilina</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Benoit Frachon	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue des Guillaies	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue du Moulin Noir	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue du Parc de l'Ile	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue Henri Martin	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue Jules Quentin	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard de la Seine	Du 1 au 7 (n° impairs)	
Boulevard National	N° 166	N° 170
Chemin des Gors Effondrés	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage des Gors Effondrés	Totalité : n° pairs et impairs	
Route de Chatou	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Béranger	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Chasse	Totalité : n° pairs et impairs-	
Rue de Zilina	Du 1 au 5 (n° impairs)	
Rue des Agglomérés	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Fondrières	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Sablières	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Port	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Progrès	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Ernest Renan	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz	1 à la fin : n° impairs	

Rue Jean Allemane	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Jules Michelet	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Lavoisier	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Louis Lecuyer	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Heroult	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Lescop	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Morin	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue Simone de Beauvoir	Totalité n° pairs et impairs	
Rue de l'Étang Béchar	Totalité : n° Pairs et Impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI WALLON A - 3 rue de Zilina</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Erables	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Zilina	Du 2 à la fin (n° pairs)	Du 7 au 17 puis du 51 à fin (n° impairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE A - 39 rue Voltaire</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard de la Seine	Du 26 au 78 (n° pairs)	Du 9 au 43 (n° impairs)
Boulevard du Général Leclerc	du 2 au (n° pairs)	du 1 au 95 (n° impairs)
Rue Ampère	Du 5 à la fin (n° impairs)	
Rue André Doucet	Du 2 au 34 (n° pairs)	Du 1 au 29 (n° impairs)
Rue de la Chasse	Totalité : n° pairs	
Rue de la Résistance	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Sannois	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Zilina	Du 19 au 47 (n° impairs)	
Rue Josette et Maurice Audin	Totalité n° pairs et impairs	
Rue Paul Morin	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Voltaire	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE B 39 rue Voltaire</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Hoche	Du 134 à la fin (n° pairs)	Du 127 à la fin (n° impairs)
Boulevard de la Seine	Du 80 à la fin (n° pairs)	Du 45 à la fin (n° impairs)
Boulevard du Général Leclerc	Du 54 à la fin (n° pairs)	Du 97 à la fin (n° impairs)
Rue de l'Union	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Acacia	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Prés	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Sorbiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Kléber	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Lannes	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Marceau	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE MUNICIPALE DE L'ECOLE VOLTAIRE 39 rue Voltaire</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Vladimir Komarov	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de la Commune de Paris	Du 2 au 30 (n° pairs)	Du 1 au 29 (n° impairs)
Avenue Hoche	Du 70 au 132 (n° pairs)	Du 27 au 125 (n° impairs)
Boulevard de la Seine	Du 2 au 24 (n° pairs)	
Rue Ampère	Du 12 à la fin (n° pairs)	
Rue André Doucet	Du 36 à la fin (n° pairs)	Du 31 à la fin (n° impairs)

Rue de Bezons	Du 2 au 42 (n° pairs)	Du 1 au 43 (n° impairs)
Rue de la Cité Blanche	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Faidherbe	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Germaine Tillion	Du 2 au 130 (n° pairs)	Du 1 au 71 (n° impairs)
Rue Lucien Ducastel	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Toni Morrison	Du 2 au 68 (n° Pairs)	du 1 au 69 (n° Impairs)

**BUREAU DE VOTE N°13**  
**Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS ROUGET DE LISLE**  
**20 rue Rouget de Lisle**

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Parfumeurs	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Hélène et Mercédès Cocquet	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de la Commune de Paris	Du 32 au 48 (n° pairs)	Du 31 au 47 (n° impairs)
Avenue de la République	Du 2 au 74 (n° pairs)	Du 1 au 43 (n° impairs)
Avenue du Général Gallieni	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue Hoche	Du 2 au 68 (n° pairs)	Du 1 au 25 (n° impairs)
Avenue Rouget de Lisle	Totalité : n° pairs et impairs	
Place du Docteur Pierre	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Ampère	Du 2 au 10 (n° pairs)	Du 1 au 3 (n° impairs)
Rue Becquet	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de l'Avenir	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de l'Industrie	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Grands Buissons	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Docteur Pierre	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Président Paul Doumer	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Germaine Tillion	Du 132 à la fin (n° pairs)	Du 73 à la fin (n° impairs)
Rue Rouget de Lisle	Du 2 au 76 (n° pairs)	Du 1 à la fin (n° impairs)
Rue Toni Morrison	du 70 au 9998 (n° Pairs)	du 71 au 9999 (n° Impairs)

**BUREAU DE VOTE N°14**  
**Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JOINVILLE**  
**50 rue Rouget de Lisle**

Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la République	Du 76 au 96 (n° pairs)
Boulevard Arnaud Beltrame	Du 2 au 500 : n° pairs
Rue Rouget de Lisle	Du 78 à la fin (n° pairs)

**BUREAU DE VOTE N°15**  
**Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BALZAC**  
**4 boulevard Balzac**

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Alfred de Musset	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Ambroise Paré	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Claude Bernard	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Edward Jenner	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Georges Courteline	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Georges Sand	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Jean de La Fontaine	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Philippe Pinel	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Pierre Corneille	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Pierre Lescot	Totalité : n° pairs et impairs
Allée René Laennec	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Sir Alexander Fleming	Totalité : n° pairs et impairs
Allée Théophile Gautier	Totalité : n° pairs et impairs

Boulevard Abdenbi Guémiah	Du 2 au 168 : n° pairs	
Boulevard Blaise Pascal	Du 305 à la fin : n° impairs	Du 304 à la fin : n° pairs
Boulevard François-Vincent Raspail	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Boulevard Jules Mansart	Du 9 à la fin : n° impairs	Du 16 au 26 : n° pairs
Mail Ambroise Croizat	Du 1 à la fin : n° impairs	
Rue Jean Roques	Du 1 à la fin : n° impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BALZAC - 4 boulevard Balzac</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée d'Estienne d'Orves	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée du Colonel Fabien	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Eugène Viollet le Duc	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Jean d'Alembert	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Jean-Baptiste Lamarck	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Jean-Pierre Timbaud	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Joseph Lakanal	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Léon Tolstoi	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Lucien Sampaix	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Pierre Brossolette	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Rejane	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée René Descartes	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard Emile Zola	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard Honoré de Balzac	Du 2 à la fin : n° pairs	
Boulevard Jacques-Germain Soufflot	Du 9 à la fin (n° impairs)	
Boulevard Jules Mansart	Du 1 au 7 : n° impairs	
Mail Ambroise Croizat	Du 2 à la fin : n° pairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE POLYVALENTE ANATOLE France - 7 rue Anatole France</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Archéologie	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de l'Université	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée des Grandes Lunes	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée des Marguerites	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de l'Île Saint Martin	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de la Commune de Paris	Du 50 à la fin : n° pairs	Du 49 à la fin : n° impairs
Avenue de la République	Du 98 au 292 : n° pairs	Du 45 au 291 : n° impairs
Avenue du Cimetière	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard Arnaud Beltrame	Du 1 au 499 : n° impairs	
Boulevard de La Défense	Du 2 au 1022 : n° pairs	Du 1 au 887 : n° impairs
Boulevard du Havre	Totalité : n° pairs et impairs	
Chemin d'Accès à l'usine Electrique	Totalité : n° pairs et impairs	
Chemin de Halage	Totalité : n° pairs et impairs	
Cours Nicole Dreyfus	Totalité	
Esplanade Patrice Chéreau	Du 1 au 85 : n° impairs	Du 2 au 84 : n° pairs
Place des Papèteries	Totalité : n° pairs et impairs	
Pont de Bezons	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Anatole France	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Bezons	Du 150 à la fin : n° pairs	Du 45 à la fin : n° impairs
Rue de la Folie	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Grandes Grèves	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Grands Prés	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Hautes Pâtures	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Marguerites	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Peupliers	Totalité : n° pairs et impairs	

Rue du 1 <sup>er</sup> Mai	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Haras	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Elisabeth Dmitrieff	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Eugène Veillon	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Gutenberg	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Jean Baillet	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Jean Perrin	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Martha Desrumaux	Totalité : n° pairs et impairs	
Terrasse de la Seine	Totalité	
<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LUCIE AUBRAC</b>		
<b>1 Allée de Savoie</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée d'Aquitaine	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée d'Auvergne	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de Bourgogne	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de Savoie	Du 2 au 16 : n° pairs	
Avenue Enguerrand	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue François Arago	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue Jenny	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard de La Défense	Du 1141 à la fin (n°impairs)	Du 1024 au 1500 (n° pairs)
Boulevard des Provinces Françaises	Du 283 à la fin : n° impairs	Du 380 à la fin : n° pairs
Place Nelson Mandela	Du 1 au 65 (n° impairs) Du 191 à la fin (n° impairs)	Du 2 à la fin : n° pairs
Pont Aimé Césaire	Totalité : n° pairs et impairs	
Pont Célestin Hébert	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue d'Arras	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Garenne	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Lens	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Lille	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Courrières	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Edouard Colonne	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue François Hanriot	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Veuve Lacroix	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Clara Schumann	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Fanny Mendelssohn	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Joséphine Baker	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Gisèle Halimi	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Place des Groues	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Alice Guy	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Marie Marvingt	84 à 9998 (n° Pairs) et 85 à 9999 (n° Impairs)	
Jardin des Rails	2 à 488 (n° Pairs) et 1 à 489 (n° Impairs)	
Jardin des Bels Ébats	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Gerty Archimède	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Monique Hervo	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Adélaïde Tablon	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue de Liévin	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue Olympe de Gouges	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Rue des Fauvelles	Totalité : n° Pairs et Impairs	
Place du 25 avril 1974	Totalité : n° Pairs et Impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL LANGEVIN</b>		

<b>11 rue Paul Langevin</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée Auguste Blanqui		Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Edouard Vaillant		Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Etienne Cabet		Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Fernand Pelloutier		Totalité : n° pairs et impairs	
Allée François Jourde		Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Tolain		Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard National		Du 136 au 164 (n° pairs)	N° 168 Du 172 à la fin (n°pairs)
Rue Boileau		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Vieux Pont		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Eugène Varlin		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Lamartine		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Morelly		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Langevin		Totalité : n° pairs et impairs	
Square Charles Fourier		Totalité : n° pairs et impairs	
Square Denis Diderot		Totalité : n° pairs et impairs	
Square Henri de Saint-Simon		Totalité : n° pairs et impairs	
<b>SUITE BUREAU N°19</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Square Henri Sellier		Totalité : n° pairs et impairs	
Square Pierre-Joseph Proudhon		Totalité : n° pairs et impairs	
Square Sismondi		Totalité : n° pairs et impairs	
Square Thomas Campanella		Totalité : n° pairs et impairs	
Square Thomas More		Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>			
<b>Lieu de vote : LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVIN</b>			
<b>9 rue Paul Langevin</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Vladimir Ilitch Lenine		Du 42 à la fin (n° pairs)	
Impasse du Gymnase		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Goulvents		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Mans		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Jean Jaurès		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Jules Guesde		Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Raymond Poincaré		Du 24 à la fin (n° pairs)	Du 29 à la fin (n° impairs)
Rue Thomas Lemaître		Du 1 à la fin (n° impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FRANCE BLOCH</b>			
<b>52 boulevard National</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Vladimir Ilitch Lenine		Du 77 au 105 (n° impairs)	
Boulevard National		Du 44 au 134 (n° pairs)	
Rue du Bois		Du 20 au 46 (n° pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>			
<b>Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE ABDELMALEK SAYAD</b>			
<b>56 rue Abdelmalek Sayad</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Pouvins		Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de Rueil		Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue du Maréchal Joffre		Du 2 à la fin (n° pairs)	
Avenue Vladimir Ilitch Lenine		Du 1 au 75 (n° impairs)	

Boulevard National	Du 2 au 42 (n° pairs)	
Place de la Boule	N° 2 à 2 bis	
Rue Abelmalek Sayad	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Alfred Dinin	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Chanzy	Du 16 à la fin (n° pairs)	Du 17 à la fin (n° impairs)
Rue de la Croix	Du 12 à la fin (n° pairs)	Du 5 à la fin (n° impairs)
Rue du Bois	Du 2 au 18 (n° pairs)	Du 1 à la fin (n° impairs)
Rue Raymond Poincaré	Du 2 au 22 (n° pairs)	Du 1 au 27 (n° impairs)
Rue Sainte Geneviève	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Saint-Maurice	Du 2 au 18 (n° pairs)	Du 1 au 21 (n° impairs)
Villa Blanche	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY B</b>		
<b>1 rue des Chailliers</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Marronniers	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue du Maréchal Joffre	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Impasse des Pommiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage des Suisses	Totalité : n° pairs et impairs	
Place de la Boule	N° 2 ter au 4 (n° pairs)	N° 3
Rue de Saint-Cloud	Du 2 au 80 (n° pairs)	Du 1 au 79 (n° impairs)
Rue des Ombrages	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Suisses	Du 22 à la fin (n° pairs)	Du 17 à la fin (n° impairs)
Rue des Vignes	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Docteur Charcot	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Joseph Terneau	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Mac Mahon	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Vaillant-Couturier	Du 2 au 80 (n° pairs)	
Rue Saint-Maurice	Du 20 à la fin (n° pairs)	Du 23 à la fin (n° impairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY A</b>		
<b>1 rue des Chailliers</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Chemin des Hauts Gibets	Totalité : n° pairs et impairs	
Impasse des Abeilles	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue André Chabenet	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Camille Desmoulins	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Buzenval	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Garches	Du 112 à la fin (n° pairs)	
Rue de Saint-Cloud	Du 82 à la fin (n° pairs)	Du 81 à la fin (n° impairs)
Rue des Chailliers	Du 2 à la fin (n° pairs)	Du 1 au 59 (n° impairs)
Rue des Molières	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Docteur Charcot	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue Elisée Reclus	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue Erik Satie	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Frédéric Smetana	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Georges Enesco	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Gracchus Babeuf	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Henry Purcell	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Vaillant-Couturier	Du 82 au 202 (n° pairs)	
Rue Pierre Larousse	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Pierre Sergent	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Rossini	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Saint-Just	Totalité : n° pairs et impairs	



<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE DE LA MAIRIE DE QUARTIER DU MONT VALERIEN</b>		
<b>207 rue Paul Vaillant-Couturier</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue des Belles Vues	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue des Chailliers	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue des Marguerites	Totalité : n° pairs et impairs	
Chemin des Cendres	Totalité : n° pairs et impairs	
Chemin des Cerisiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Impasse Daniel Becker	Totalité : n° pairs et impairs	
Impasse des Luaps	Totalité : n° pairs et impairs	
Résidence des Chailliers	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Daniel Becker	Du2 au 56 (n° pairs)	
Rue de Garches	Du 2 au 108 (n° pairs)	Du 1 à la fin (n° impairs)
Rue de la Source	Du 130 au 190 (n° pairs)	
Rue des Chailliers	Du 75 à la fin (n° impairs)	
Rue des Ermites	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Luaps	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue du Calvaire	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Cheval Moussé	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Télégraphe	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Elisée Reclus	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Jean Moulin	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Missak Manouchian	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Vaillant-Couturier	Du 204 au 246 (n° pairs)	Du 167 au 273 (n° impairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>		
<b>Lieu de vote : COLLEGE DES CHENEVREUX A</b>		
<b>20 rue des Chenevreaux</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de La Fontaine de Rolle	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie	Du 2 au 20 (n° pairs)	
Avenue Gabriel	Du 2 à la fin (n° pairs)	Du 1 au 47 (n° impairs)
Avenue Georges Clémenceau	Du 2 au 64 (n° pairs)	Du 1 au 43 (n° impairs)
Avenue Rachel	Du 2 au 28 (n° pairs)	Du 1 au 35 (n° impairs)
Impasse des Louvetiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Place de la Boule	N° 6 à la fin (n° pairs)	N° 5 à la fin (n° impairs)
Place Nathalie Lemel	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Circulaire	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Source	Du 2 au 24 (n° pairs)	
Rue des Fleurs	Du 2 à la fin (n° pairs)	Du 29 à la fin (n° impairs)
Rue des Suisses	Du 2 au 20 (n° pairs)	Du 1 au 15 (n° impairs)
Rue Gustave Courbet	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Vaillant-Couturier	Du 1 au 59 (n° impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY / 5 rue des Chailliers</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Camelinat	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée des Damades	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Jules Valles	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Eugène Pottier	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Jean-Baptiste Clément	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Pierre Degeyter	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue André Léo	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Daniel Becker	Du 1 au 59 (n° impairs)	

Rue de la Source	Du 40 au 128 (n° pairs)	
Rue Paul Vaillant-Couturier	Du 61 au 165 (n° impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°28</b>		
<b>Lieu de vote : COLLEGE DES CHENEVREUX B / 20 rue des Chenevreaux</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Libération	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de La Fontaine de Rolle	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Avenue des Alouettes	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie	N° 22 au 38 (n° pairs)	
Avenue Gabriel	Du 49 à la fin (n° impairs)	
Avenue Georges Clémenceau	Du 66 au 126 (n° pairs)	Du 45 au 121 (n° impairs)
Avenue Rachel	Du 30 à la fin (n° pairs)	Du 37 à la fin (n° impairs)
Rue Branly	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Claude Chappe	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Daniel Becker	Du 58 à la fin (n° pairs)	Du 61 à la fin (n° impairs)
Rue de la Concorde	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Côte	Du 8 à la fin (n° pairs)	Du 9 à la fin (n° impairs)
Rue de la Source	Du 26 au 38 (n° pairs)	Du 1 au 115 (n° impairs)
Rue de Suresnes	Du 2 au 96 (n° pairs)	
Rue des Alouettes	Du 16 à la fin (n° pairs)	
Rue des Carriers	Du 10 au 16 (n° pairs)	Du 1 au 11 (n° impairs)
Rue des Chenevreaux	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Fleurs	Du 1 au 27 (n° impairs)	
Rue du Mont Valérien	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Marcel Genin	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Philippe Triaire	Du 2 au 136 (n° pairs)	Du 1 au 141 (n° impairs)
Rue Sadi Carnot	Du 36 à la fin (n° pairs)	
Rue Yves Saudmont	Totalité : n° pairs et impairs	

<b>BUREAU DE VOTE N°29</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ROMAIN ROLLAND / 7 rue Romain Rolland</b>		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Belfort	Totalité : n° pairs et impairs	
Impasse André Sabatier	Totalité : n° pairs et impairs	
Impasse Paul Vaillant-Couturier	Totalité : n° pairs et impairs	
Impasse Philippe Triaire	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage des Plaideurs	Totalité : n° pairs et impairs	
Route des Fusillés de la Résistance	Du 112 à la fin (n° pairs)	
Rue André Sabatier	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue de Belfort	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Source	Du 196 à la fin (n° pairs)	Du 117 à la fin (n° impairs)
Rue de Suresnes	Du 98 au 154 (n° pairs)	
Rue des Alouettes	Du 11 à la fin (n° impairs)	
Rue des Chevremonts	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Louvetiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Luaps	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue des Luaps Prolongée	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Plaideurs	Du 2 à la fin (n° pairs)	Du 1 au 83 (n° impairs)
Rue du Bel Air	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Plateau	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue du Télégraphe	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue Georges-Gabriel Fabre	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Marcel Genin	Du 1 à la fin (n° impairs)	

Rue Paul Bertin	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Paul Vaillant-Couturier	Du 248 à la fin (n° pairs)	Du 275 à la fin (n° impairs)
Rue Philippe Triaire	Du 138 à la fin (n° pairs)	Du 143 au 241 (n° impairs)
<b>BUREAU DE VOTE N°30</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ROMAIN ROLLAND - 5 rue Romain Rolland</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Eugène	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Avenue Félix Faure	Du 28 à la fin (n° pairs)	
Route des Fusillés de la Résistance	Du 2 au 110 (n° pairs)	
Rue André Sabatier	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Rue Clarin Bonaventure Baixas	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Suresnes	Du 156 à la fin (n° pairs)	Du 69 à la fin (n° impairs)
Rue de Verdun	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Pavillons	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Plaiseurs	Du 91 à la fin (n° impairs)	
Rue du Tir	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Gustave Flourens	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Philippe Triaire	Du 243 à la fin (n° impairs)	
Rue Romain Rolland	Totalité : n° pairs et impairs	
Villa des Marronniers	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b>		
<b>Lieu de vote : SALLE DE QUARTIER ROMAIN ROLLAND - 1 rue Romain Rolland</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue Alexandre	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue Eugène	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Avenue Félix Faure	Du 2 au 26 (n° pairs)	Du 1 à la fin (n° impairs)
Avenue Georges Clémenceau	Du 128 à la fin (n° pairs)	
Avenue Pierre Curie	Totalité : n° pairs et impairs	
Impasse Félix Faure	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage Antoine Riou	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Suresnes	Du 1 au 67 (n° impairs)	
Rue des Alouettes	Du 2 au 14 (n° pairs)	Du 1 au 9 (n° impairs)
Rue Pasteur	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Pierre Curie	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Salembier	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE A 15 rue de la Côte des Amandiers</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la Liberté	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie	Du 40 au 174 (n° pairs)	
Avenue Pablo Picasso	Du 2 au 20 (n° pairs)	
Mail Frédéric et Irène Joliot Curie	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Branly	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de la Côte des Amandiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Venêts	Du 27 à la fin (n° impairs)	
Rue Henri Manhes	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Sadi Carnot	Du 39 au 51 (n° impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°33</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE B 15 rue de la Côte des Amandiers</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Avenue de la Liberté	Du 2 à la fin (n° pairs)	
Avenue des Champs Pierreux	Totalité : n° pairs et impairs	

Avenue Georges Clémenceau	Du 123 au 273 et du 283 à fin (n°impairs)		
Avenue Pablo Picasso	Du 22 au 50 (n° pairs)		
Mail de la Fraternité	Totalité : n° pairs et impairs		
Mail Jean-Jacques Rousseau	Totalité : n° pairs et impairs		
Mail Nelson Mandela	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue de l'Abbé Hazard	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue de l'Egalité	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue de Montesquieu	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue de Neuilly	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue des Carriers	Du 2 au 8 (n° pairs)	Du 18 à la fin (n° pairs)	Du 13 à la fin (n° impairs)
Rue des Ecoles	N° 10		
Rue Diderot	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Hennape	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Jean-François Millet	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Sadi Carnot	Du 53 à la fin (n° impairs)		
<b>BUREAU DE VOTE N°34</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ROBESPIERRE B</b> <b>18 Allée Fernand Léger</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée Fernand Léger	N° 1	Du 2 à la fin (n° pairs)	Du 7 à la fin (n° impairs)
Avenue Pablo Picasso	Du 52 au 88 (n° pairs)		
<b>BUREAU DE VOTE N°35</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES DECOUR - REFECTOIRE</b> <b>2 rue Jacques Decour</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allée Fernand Léger	Du 3 au 5 (n° impairs)		
Avenue Georges Clémenceau	Du 275 au 281 (n° impairs)		
Avenue Pablo Picasso	Du 90 au 112 (n° pairs)		
Passage des Ecoles	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue de Craiova	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue de la Paix	N° 2	Du 3 au 19 (n° impairs)	
Rue des Ecoles	N° 40	N° 5	
Rue des Fontenelles	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Horace Vernet	Totalité : n° pairs et impairs		
Place d'Alger	Du 2 à 34 (n° Pairs)	Du 1 à 35 (n° Impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°36</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES DECOUR – A</b> <b>2 rue Jacques Decour</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Rue Charles Lorilleux	Du 2 à la fin (n° pairs)		
Rue de l'Amitié	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue de la Paix	Du 4 à la fin (n° pairs)	Du 21 à la fin (n° impairs)	
Rue de Watford	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Jacques Decour	Du 1 à la fin (n° impairs)		
Square Jacques Decour	Totalité : n° pairs et impairs		
Place d'Alger	Du 36 à 9998 (n° Pairs)	Du 37 à 9999 (n° Impairs)	

<b>BUREAU DE VOTE N°37</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LA FONTAINE</b>		
<b>5 rue de l'Agriculture</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Eugène Claudius-Petit	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée des Primevères	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de la République	Du 402 à la fin (n° pairs)	Du 403 à la fin (n° impairs)
Résidence des Tulipes	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de l'Agriculture	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Metz	Du 2 au 10 (n° pairs)	
<b>SUITE BUREAU N°37</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue de Sartrouville	Du 146 à la fin (n° pairs)	
Rue de Strasbourg	Du 1 au 21 (n° impairs)	Du 2 au 18 (n° pairs)
Rue des Primevères	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Simone Veil	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue Madeleine Pelletier	Totalité : n° Pairs et Impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°38</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE - 5 rue de l'Agriculture</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Ajoncs	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée des Bruyères	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée des Genêts	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Résidence des Glycines	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Alfred Dequeant	Du 207 à la fin (n° impairs)	
Rue de Metz	Du 12 au 20 (n° pairs)	
Rue de Strasbourg	Du 23 à la fin (n° impairs)	Du 20 à la fin (n° pairs)
Rue des Côtes d'Auty	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°39</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DES PAQUERETTES</b>		
<b>10 rue des Aubépines</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Lauriers	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue de la République	Du 294 au 400 (n° pairs)	Du 293 au 401 (n° impairs)
Mail des Peupliers	Totalité : n° pairs et impairs	
Place des Merisiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Place des Muguetts	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue de Sartrouville	Du 2 au 144 (n° pairs)	
Rue des Aubépines	Du 5 au 9 (n° impairs)	Du 31 à la fin (n° impairs)
Rue des Chênes	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Hêtres	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Noisetiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Ormes	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Pâquerettes	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Potagers	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Saules	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Rosa Parks	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Simone Veil	Du 2 à la fin (n° pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°40</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES PAQUERETTES</b>		
<b>10 rue des Aubépines</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard de La Défense	Du 889 au 1139 (n° impairs)	

Résidence des Coquelicots	Totalité : n° pairs et impairs		
Résidence des Iris	Totalité : n° pairs et impairs		
Résidence des Jonquilles	Totalité : n° pairs et impairs		
Résidence des Lilas	Totalité : n° pairs et impairs		
Résidence des Pervenches	Totalité : n° pairs et impairs		
Résidence des Romarins	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Alfred Dequeant	Du 2 à la fin (n° pairs) Du 1 au 205 (n° impairs)		
Rue de Metz	Du 22 à la fin (n° pairs)		
Rue des Aubépines	Du 2 à la fin (n° pairs)	Du 1 au 3 (n° impairs)	Du 11 au 29 (n° pairs)
Rue du 11 Novembre 1918	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue François Hanriot	Du 1 à la fin (n° impairs)		
Rue Georges Bizet	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Noël Pons	Totalité : n° pairs et impairs		
Jardin des Rails	Du 490 à 9998 (n° Pairs)	Du 491 à 9999 (n° Impairs)	
Rue Alma Mahler	Totalité : n° Pairs et Impairs		
Rue Marie Marvingt	Du 2 à 82 (n° Pairs)	Du 1 à 83 (n° Impairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°41</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE PABLO NERUDA A</b>			
<b>18 rue Pablo Neruda</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Allée du Tertre	Totalité : n° pairs et impairs		
Allée Le Corbusier	Du 2 au 10 (n° pairs)		
Avenue Enguerrand	Totalité : n° pairs et impairs		
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie	Du 180 à la fin (n° pairs)		
Boulevard de La Défense	Du 1502 au 1802 (n° pairs)		
Boulevard de Pesaro	Du 2 au 12 (n° pairs)	Du 1 au 19 (n° impairs)	
Boulevard des Bouvets	Du 2 au 22 (n° pairs)	Du 1 au 21 (n° impairs)	
Esplanade Charles de Gaulle	Totalité : n° pairs et impairs		
Passage François Arago	Totalité : n° pairs et impairs		
Place des Droits de l'Homme	Totalité : n° pairs		
Place des Trois Fontanot	Totalité : n° pairs et impairs		
Place François Mitterrand	Totalité : n° pairs et impairs		
Place Marcel Paul	Totalité : n° pairs et impairs		
Place Nelson Mandela	Du 67 au 189 : n° impairs		
Rue Alphonse Beau de Rochas	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Célestin Hébert	Totalité : n° impairs		
Rue des Trois Fontanot	Du 2 au 96 (n° pairs)	Du 1 au 65 (n° impairs)	
Rue Jules Ferry	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Pablo Neruda	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Salvador Allende	Du 2 au 22 (n° pairs)	Du 1 au 61 (n° impairs)	Du 66 au 90 (n° pairs)
Square de la Brèche	Du 2 à la fin (n° pairs)		
Terrasse de l'Arche	Du 1 au 365 (n° impairs)		
Place Pierre Debauche	Totalité : n° Pairs et Impairs		
<b>BUREAU DE VOTE N°42</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE PABLO NERUDA B - 18 rue Pablo Neruda</b>			
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>		
Allée de la Danse	Totalité : n° pairs et impairs		
Allée Georges Pernoud	Totalité : n° pairs et impairs		
Rue Salvador Allende	Du 24 au 64 (n° pairs)		

Square de la Brèche	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Square Georges Pernoud	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°43</b> <b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE ELSA TRIOLET</b> <b>130 rue Salvador Allende</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Le Corbusier	Du 12 à la fin (n° pairs)	Du 1 à la fin (n° impairs)
Rue Salvador Allende	Du 92 au 130 (n° pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°44</b> <b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE PABLO PICASSO - 75 avenue Pablo Picasso</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Etang	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de la Liberté	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée des Trois Musiciens	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Greuze	Totalité : n° pairs et impairs	
Avenue Pablo Picasso	Du 1 au 97 (n° impairs)	
Place de la Chapelle	Totalité : n° pairs et impairs	
Place de la Colombe	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Edmond Dubuis	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Frida Kahlo	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°45</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES DECOUR B - 8 rue Jacques Decour</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée des Demoiselles d'Avignon	Du 1 au 9 (n° impairs)	
Avenue Pablo Picasso	Du 114 à la fin (n° pairs)	Du 99 au 149 (n° impairs)
Rue Charles Lorilleux	Du 1 à la fin (n° impairs)	
Rue des Rosiers	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Jacques Decour	Du 2 à la fin (n° pairs)	
<b>BUREAU DE VOTE N°46</b> <b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MAXIME GORKI</b> <b>14 Allée de l'Arlequin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Arlequin	Du 26 à la fin (n° pairs)	Du 29 à la fin (n° impairs)
Allée des Demoiselles d'Avignon	Du 11 au 19 (n° impairs)	
Avenue Pablo Picasso	N° 151	
<b>BUREAU DE VOTE N°47</b> <b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAXIME GORKI</b> <b>14 Allée de l'Arlequin</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de l'Arlequin	Du 2 au 24 (n° pairs)	Du 1 au 27 (n° impairs)
Avenue Pablo Picasso	Du 153 à la fin (n° impairs)	
Boulevard de Pesaro	Du 50 à la fin (n° pairs)	Du 57 à la fin (n° impairs)
Chemin Vert	Totalité : n° pairs et impairs	
<b>BUREAU DE VOTE N°48</b> <b>Lieu de vote : SALLE DE QUARTIER LE CORBUSIER</b> <b>49 Esplanade Charles de Gaulle</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Christian Bouthier	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Jacotte Duplenne	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Louiza Benakli	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Michel Raoult	Totalité : n° pairs et impairs	

Allée Monique Leroy-Sauter	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Olivier Mazzotti	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Pascal Sternberg	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Valérie Meot	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard Aimé Cesaire	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard de La Défense	Du 1804 à la fin (n° pairs)	
Boulevard de Pesaro	Du 14 au 48 (n° pairs)	Du 21 au 55 (n° impairs)
Boulevard des Bouvets	Du 23 à la fin (n° impairs)	Du 24 à la fin (n° pairs)
Cour Valmy	Totalité : n° pairs et impairs	
Jardin de l'Arche	Totalité	
Passage des Trois Places	Totalité : n° pairs et impairs	
Passage Valmy	Totalité : n° pairs et impairs	
Place de l'Ellipse	Totalité : n° pairs et impairs	
Place de l'Hémicycle	Totalité : n° pairs et impairs	
Place des Droits de l'Homme	Totalité : n° impairs	
Place François Mitterrand	Totalité : n° pairs et impairs	
Place Ronde	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue Célestin Hebert	Totalité : n° pairs	
Rue de Vimy	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Coudraies	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Longues Raies	Totalité : n° pairs et impairs	
Rue des Trois Fontanot	Du 98 à la fin (n° pairs)	Du 67 à la fin (n° impairs)
Rue Salvador Allende	Du 132 à la fin (n° pairs)	Du 63 à la fin (n° impairs)
Terrasse de l'Arche	Du 367 à la fin (n° impairs)	
Terrasse Valmy	Totalité : n° pairs et impairs	

**BUREAU DE VOTE N°49**  
**Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE MIRIAM MAKEBA**  
**190 boulevard Abdenbi Guémiah**

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Bretagne	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de Corse	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de Gascogne	Du 2 au 60 : n° pairs	Du 1 au 279 : n° impairs
Allée de l'Île-de-France	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de Provence	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée du Berry	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée Georges-Louis Buffon	Totalité : n° pairs et impairs	
Boulevard Abdenbi Guémiah	Du 170 à la fin : n° pairs	Du 1 à la fin : n° impairs
Boulevard Arnaud Beltrame	Du 502 à la fin : n° pairs	Du 501 à la fin : n° impairs
Boulevard Blaise Pascal	Du 2 au 302 : n° pairs	Du 1 au 303 : n° impairs

**SUITE BUREAU N°49**

Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard des Provinces Françaises	Du 2 au 378 : n° pairs	Du 1 au 281 : n° impairs
Boulevard du 17 octobre 1961	Du 2 au 158 : n° pairs	Du 1 au 179 : n° impairs
Boulevard Jacques-Germain Soufflot	N° 2	Du 1 au 7 : n° impairs
Boulevard Jules Mansart	Du 2 au 14 et 28 à la fin : n° pairs	
Esplanade Patrice Chéreau	Du 86 à la fin : n° pairs	Du 87 à la fin : n° impairs
Rue Jean Roques	Du 2 à la fin : n° pairs	
Terrasse de l'Université	Du 2 au 196 : n° pairs	Du 1 au 195 : n° impairs

**BUREAU DE VOTE N°50**  
**Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – SALLE DES CONGRES**  
**90 rue du 8 Mai 1945**

Les électeurs dont le rattachement à la commune est dérogatoire



au titre des articles L. 12, L. 12-1, L. 13 et L. 14 du code électoral.

**BUREAU DE VOTE N°51**

**Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LUCIE AUBRAC – 2**

**1 ALLEE DE SAVOIE**

<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée de Gascogne	Du 62 à la fin : n° pairs	Du 281 à la fin : n° impairs
Allée de Lorraine	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de Normandie	Totalité : n° pairs et impairs	
Allée de Savoie	Du 2 au 16 (n° pairs)	
Boulevard du 17 octobre 1961	Du 181 à la fin : n° impairs	
Place Nelson Mandela	Du 2 à la fin : n° pairs	Du 1 au 65 (n° impairs) Du 191 à la fin (n° impairs)
Terrasse de l'Université	Du 198 à la fin : n° pairs	Du 197 à la fin : n° impairs

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>